un Soleil en CHAMPAGNE

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2021

09

SézaChèques
un bilan très positif

Insertion :
Tous en PISTE !

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SÉZANNE

© Olivier Lattuga-Duyck

UNE VIDÉO SUR LES ACTEURS **DE L'ÉCONOMIE SÉZANNAISE**

Voici une toute nouvelle vidéo, qui met en valeur le dynamisme et les atouts des acteurs économiques sézannais, industrie, artisanat et commerce.
Elle aurait dû constituer l'un des points forts du stand de la Chambre de Commerce et d'Industrie lors de la Foire expo de Châlons-en-Champagne, mais…
À voir absolument, et à relayer et diffuser largement autour de vous ! (cf. page 6).

Sacha HEWAK
Maire de Sézanne

ÉDITO

Nous venons de vivre tous ensemble une année inédite, compliquée, et douloureuse pour certains d'entre nous.

Durant ces longs mois, la Ville a accompagné dans toute la mesure de ses moyens les habitants, les entrepreneurs et les commerçants sézannais.

Nous l'avons fait aussi bien pour faciliter autant que possible le quotidien de la population (sacs jaunes, attestation de déplacement, accueil téléphonique pendant le premier confinement, ouverture de la mairie, etc) que pour soutenir les acteurs économiques.

Nous avons ainsi notamment mis en place l'opération Sézachèques, qui a permis d'injecter 220 000 € dans l'économie locale.

Par ailleurs, depuis le début de la crise, je suis en contact régulier avec les commerçants et les chefs d'entreprises, ainsi qu'avec nos interlocuteurs du secteur social, et je reste à leur écoute.

Malgré toutes les difficultés pratiques auxquelles nous avons été confrontés, les « confinement- déconfinement-reconfinement », les indispensables gestes barrières, et les contraintes que nous connaissons aujourd'hui encore, nous continuons à avancer.

Nous poursuivons, étape par étape, la concrétisation de nos projets, même si nous allons moins vite et moins aisément, bien sûr, que nous ne le pensions.

Nous voici désormais au début d'une nouvelle année, qui, je l'espère bien sincèrement, sera plus clémente et plus souriante pour chacune et chacun d'entre nous.

Je pense plus particulièrement à celles et ceux qui ont été touchés par la maladie ou le deuil, ou par des difficultés professionnelles ou financières, et je leur adresse mes pensées les plus chaleureuses.

Je pense aussi plus largement à toutes les Sézannaises et tous les Sézannais, et je leur souhaite, du fond du cœur, de retrouver une vie plus douce, le bonheur et la convivialité, et la meilleure santé possible, tout au long de 2021.

Avec mes sentiments les plus dévoués

S. Hewak

En couverture : Le marché des producteurs locaux
© Olivier Lattuga-Duyck

Un Soleil en Champagne N°9
janvier / février /mars 2021
Bulletin d'information
de la Ville de Sézanne
7 Place de l'Hôtel de Ville
51120 Sézanne
tél : 03 26 80 59 01
Directeur de la publication :
Sacha Hewak
Rédaction : Andrée Aubès

Crédits photos : Ville de Sézanne, Olivier Lattuga-Duyck, Association Piste, Techniques Design Architectures, Studio Cadet
Impression : Imprimerie Lemaire
Dépôt légal : janvier 2021.
Imprimé à 3 100 exemplaires sur du papier PEFC, à l'aide d'encres végétales.

Des travaux dans votre maison ? le COMAL et la Maison de l'Habitat sont là pour vous aider

Cela fait déjà plus de trois ans que les collectivités du territoire, au sein du Pays de Brie et Champagne, se sont engagées dans une OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat).
Cette démarche permet aux personnes à revenus modestes et souvent âgées de réaliser des travaux d'amélioration dans leur domicile (isolation, accessibilité, maintien à domicile, etc) grâce à des aides parfois conséquentes. Cela donne aussi aux habitants concernés la possibilité de bénéficier des conseils des spécialistes du COMAL Soliha 51, organisme mandaté à cet effet par le Pays.
Dans le même temps, le Pays de Brie et Champagne a décidé d'adhérer à la Maison de l'Habitat, dont les responsables peuvent vous accompagner en matière de rénovation énergétique, quel que soit votre niveau de ressources.

Pour que vous puissiez rencontrer plus facilement ces professionnels, une Journée de l'Habitat sera organisée, à l'initiative de Karine Cabartier, adjointe au maire, **le 16 mars de 9h à 17h** dans la salle du rez-de-parvis de l'Ancien Collège.
Alors, n'hésitez pas, si vous avez des projets ou des questions, retenez cette date sur votre agenda.

Pour en savoir plus sur l'OPAH, qui est prolongée jusqu'en juillet 2022, vous pouvez contacter le COMAL au 03 26 64 13 93 ou en écrivant à opahpbc@comalsoliha51.fr

Pour contacter la Maison de l'Habitat, appelez le 03 26 54 00 37 ou adressez vos questions à contact@maison-habitat-epernay.fr

SALLE MULTISPORTS : les travaux devraient commencer avant le printemps

Cela fait maintenant près de trois ans que la Ville a décidé de construire, sur le site de l'ancien court de tennis couvert de l'avenue Jean Jaurès, une salle multisports.

Ce nouvel équipement accueillera les gymnastes de l'Élan Sportif, et les membres des clubs d'arts martiaux (aïkido, judo, karaté, krav maga). Ils occupent pour le moment des salles de la Maison des Sports, devenues au fil des ans, et avec l'évolution des pratiques sportives et l'augmentation du nombre d'adhérents, trop étroites ou inadaptées.

Après la phase d'élaboration du projet, à laquelle ont collaboré les associations concernées, c'est la phase de consultation des entreprises qui vient de s'achever.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 17 décembre dernier, a approuvé les marchés de travaux, et le chantier devrait pouvoir démarrer au cours du 1er trimestre de cette année, pour environ 18 mois.

L'opération, conçue par le cabinet d'architectes TDA de Reims, coûtera 1 M€ HT. Elle bénéficie d'ores et déjà d'une aide financière de l'État de 190 000 €, et une demande de subvention a été déposée tout récemment auprès des services du Département.

Abords entièrement refaits, circulations et stationnements implantés au milieu d'espaces verts élégants, la future salle multisports permettra la pratique de la gymnastique et de divers arts martiaux dans des espaces conçus tout spécialement pour chacune de ces disciplines, afin que toutes et tous puissent évoluer dans un total confort et dans les meilleures conditions possibles.

La Ville au **secours des chats errants**

Petite boule de poils miaulante, fine bestiole élégante ou gros matou méfiant, ce sont les chats sans maître qui circulent dans les rues de Sézanne. Souvent discrets, très rarement agressifs, et parfois nourris par des riverains compatissants, ils indiffèrent, ils émeuvent ou ils agacent.
Mais surtout, ils ne maîtrisent pas du tout les techniques de contraception, et ont une fâcheuse tendance à se reproduire sans compter…
Alertés par plusieurs habitants, les élus sézannais ont décidé de s'emparer de ce dossier et, après avoir creusé la question et contacté plusieurs associations de protection des animaux, la Ville a signé une convention avec la Fondation Clara, basée en Seine-et-Marne, pour régler ce problème.
Que les amis des chats se rassurent : il n'est pas question de leur faire du mal.
Ainsi, les responsables de la Fondation Clara, une fois les chats capturés le plus doucement possible, feront un examen médical en règle, stériliseront les animaux, les vaccineront, et les identifieront, avant de les relâcher à Sézanne, les faisant ainsi passer du statut de chats errants à celui de chats libres, qui ne feront plus de petits et qui, dûment vaccinés, ne feront plus courir de risque aux autres félins sézannais.
Si vous voyez des chats errants installés dans votre quartier, appelez Sabine Veltz au 03 26 80 76 01

POUR SE FORMER PRÈS DE CHEZ SOI **le GRETA CFA de la Marne, centre de Sézanne, vous accueille**

Vous souhaitez vous former à un métier pour occuper un emploi durable ?
Vous avez un emploi et vous voulez améliorer ou faire reconnaître vos compétences, étendre vos connaissances, pérenniser votre job ou le faire évoluer ?
Le GRETA CFA de la Marne, centre de Sézanne, est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.
Située dans l'enceinte de la Cité Scolaire de la Fontaine du Vé, cette structure de formation propose de nombreuses filières, et ouvre devant vous tout un champ de possibles, des formations générales au perfectionnement des langues, des métiers de l'industrie à ceux du sanitaire et du social, ou de l'hôtellerie-restauration à la bureautique, sans oublier un accompagnement pour utiliser votre compte personnel de formation ou d'autres modalités de financement.
En 2021, le GRETA de Sézanne accueillera des apprentis en services et cuisine, ainsi que sur les métiers d'accompagnement éducatif et social auprès des enfants, des personnes âgées vulnérables ou des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez même bénéficier de l'une ou l'autre de ces formations, en dehors de tout parcours professionnel, à titre personnel, pour explorer un domaine qui vous intéresse, par exemple apprendre l'anglais ou acquérir les bases de la bureautique ou de l'environnement numérique - une manière originale et enrichissante de préparer votre retraite, pourquoi pas ?

Pour en savoir plus, l'équipe du GRETA répondra bien volontiers à vos questions (03-26-81-44-87 ou centre.sezanne@gretamarne.com).

Besoin d'un médecin ? Pensez à la téléconsultation en pharmacie !

Si vous n'avez pas ou plus de médecin traitant, si vraiment vous avez besoin très vite d'un avis médical et que votre médecin n'est pas disponible pendant plusieurs jours, il existe désormais à Sézanne une solution de dépannage : **une cabine de téléconsultation, située à la pharmacie de la rue Paul Doumer.** Grâce à une plate-forme Internet, dans les minutes qui suivent la connexion, vous êtes mis(e) en relation via un écran avec l'un des 500 médecins abonnés à la plate-forme. Sur place, différents instruments médicaux connectés sont également à votre disposition (stéthoscope, tensiomètre, etc) – bien sûr, l'équipe de la pharmacie est là pour vous guider.

Plus d'infos au 03 26 80 64 97

Une vidéo sur les acteurs de l'économie sézannaise

La Ville vient de mettre en ligne une toute nouvelle vidéo, conçue pour mettre en valeur le dynamisme et les atouts des acteurs économiques sézannais, industrie, artisanat et commerce.

Cela aurait dû constituer l'un des points forts du stand de la Chambre de Commerce et d'Industrie lors de la Foire expo de Châlons-en-Champagne, mais… Aujourd'hui, elle est sur le site et la page Facebook de la Ville.

À voir absolument, sur ville-sezanne.fr ou www.facebook.com/villedesezanne, à relayer et à diffuser largement autour de vous !

ALERTES SMS « Ville » abonnez-vous, c'est gratuit et c'est pratique !

Si vous voulez être systématiquement et rapidement informé(e) de certains événements exceptionnels, de travaux qui perturbent la circulation, ou en cas d'avis de tempête ou d'orage, le service des alertes SMS du site Internet de la Ville est fait pour vous.
L'inscription est très simple, anonyme, et, bien sûr, gratuite.
Comment faire ? Rendez-vous en bas de la page d'accueil du site, indiquez votre n° de téléphone dans le rectangle blanc, cochez la ou les catégories d'infos qui vous intéressent, puis cliquez sur OK, c'est fait !

Retour sur **un grand moment de gourmandise…**

C'est dans le plus strict respect des gestes barrières, afin de ne faire courir aucun risque aux commerçants et à leurs clients, que l'édition de l'hiver 2020 du Marché des Producteurs Locaux a finalement pu se tenir, le 29 novembre dernier, sous la Halle et autour de celle-ci, ce qui a permis de bien garder ses distances !
Miel, quinoa, canard en terrine, en saucisses ou en rillettes, légumes frais et fruits de saison tout juste cueillis, safran de l'Aube ou pommes de Saudoy, huile de colza dorée et riche en goût, fromages et yaourts onctueux de St-Loup, délicieux escargots de Pleurs, framboises de Villeneuve-St-Vistre déclinées à l'infini, nectar, sirop ou confiture… sans oublier les tisanes, le champagne ou la bière pour faire glisser le tout, les gourmandes et les gourmands ne savaient plus où donner de la tête ni du panier. Rien de mieux pour se remonter le moral, tout en soutenant les maraîchers, apiculteurs, fromagers, et autres éleveurs de notre territoire, le tout dans une démarche respectueuse du territoire et de l'environnement.

MAISON DE SANTÉ **les travaux avancent !**

La Maison de Santé sera pluridisciplinaire, c'est-à-dire qu'elle accueillera des médecins généralistes et des spécialistes, et nombre d'autres professionnels : personnels infirmiers (le Centre de Soins du Bon Secours et le Service de Soins Infirmiers à Domicile viendront s'y installer), kinésithérapeutes, sage-femme, podologue, psychologue, ostéopathe, nutritionniste, chiropracteur, sans oublier le CLIC, service d'accueil et d'information pour les personnes âgées. Un gage de qualité pour les patients, et un plus grand confort pour les professionnels.

Après les multiples péripéties et difficultés dont nous avons déjà eu l'occasion de vous rendre compte dans nos précédents magazines – la dernière en date étant, bien sûr, la crise sanitaire… - les travaux de construction de la Maison de Santé pluridisciplinaire ont enfin trouvé leur rythme de croisière, et le chantier suit son cours. Aujourd'hui, toute la partie extérieure est achevée, qu'il s'agisse du bâtiment lui-même, très contemporain et coloré, ou de la desserte et des abords, voirie et réseaux, parking pour les professionnels de santé, et stationnement pour la patientèle.

Cette opération menée par la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais, avec l'appui de la Ville (qui a, rappelons-le, cédé le terrain à prix coûtant, qui a pris en charge les espaces verts et l'éclairage public, et qui assurera l'entretien des extérieurs), s'élève au total à un peu moins de 2,4 M€ HT (200 000 € pour les fouilles archéologiques obligatoires, 1 652 000 € pour le bâtiment, et 546 000 € pour la voirie et les parkings). La Maison de Santé devrait ouvrir ses portes avant l'été.

Commémoration du 5 décembre

C'est une cérémonie en comité très restreint, coronavirus oblige, mais solennelle et émouvante, que M. le Maire a présidée le 5 décembre dernier, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, qui ont endeuillé nombre de familles sur les deux rives de la Méditerranée.

Tribune libre

" Sézanne, choisissons notre avenir "

La police municipale est sous l'autorité du maire lui-même placé sous le contrôle administratif du Préfet.
Sa mission: assurer la qualité de vie des Sézannais en veillant au respect de l'ordre public. Nos agents luttent pour cela contre les incivilités, la petite et moyenne délinquance qui, d'après notre maire sont en baisse constante dans notre ville.
M. Hewak a balayé d'un revers de manche notre remarque concernant sa responsabilité d'employeur à garantir la sécurité de ses personnels (art. L4121-1du CDT) en affirmant que le Code du Travail ne s'applique pas aux policiers municipaux.
Nous mettrons donc en avant la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant sur la Protection Fonctionnelle stipulant que « La collectivité publique est tenue de protéger les fonctionnaires contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion de leurs fonctions, et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté. »
Le choix d'armer ou non dépend exclusivement du maire.
La plupart des policiers municipaux en France sont équipés d'armes non létales et 53% ont des armes à feu. Depuis les menaces terroristes, une multitude de maires décident d'en équiper leurs policiers. Quid à Sézanne ?
Notre maire ne juge pas utile d'armer nos policiers municipaux. Seuls sont prévus en investissements éthylotests, cinémomètre et caméra Go-pro afin de protéger ceux qui nous protègent.

Les élus de la liste « Sézanne, choisissons notre avenir »

" Un nouveau souffle pour Sézanne "

Texte non transmis dans les délais impartis

Travaux de voirie : quoi de neuf ?

Tout au long de ces derniers mois, les services techniques de la Ville, sous la houlette de Florence Martin, directrice de la voirie, des réseaux et des espaces, et de son bras droit, Javier de la Iglésia, ont procédé à des travaux de remise en état d'avaloirs des eaux de pluie ou de bordures de trottoirs. Cela représente nombre de « petites » interventions, qui ont l'air de simples bricoles, mais qui permettent le bon écoulement des eaux pluviales et le maintien en bon état des structures de chaussée, et évitent aux piétons et aux cyclistes de se prendre le pied ou une roue dans un trou.

Importante opération dans la ruelle du Ru

Le mur de soutènement de la voie piétonne qui longe les Auges menaçait de s'écrouler. Les travaux de renforcement, réalisés par l'entreprise Morel, ont pu être engagés en décembre dernier et dureront environ 4 mois. Il s'agit en effet de conforter le mur, sur environ 150 ml, de la vanne du ru jusqu'à la rue de Paris, pour un montant d'un peu plus de 50 000 €.

Un chèque cadeau pour remplacer le Repas et le Colis des Anciens

Nous vous l'avions annoncé dans notre dernier numéro d'Un soleil en Champagne, la crise ne nous permet pas d'organiser le traditionnel Repas des Anciens. Aussi, la Ville a décidé d'offrir à nos aîné(e)s un chèque-cadeau, à dépenser dans les commerces sézannais qui se sont inscrits (ou s'inscriront) sur la plate-forme Beegift.fr. Au total, ce sont 780 personnes qui se sont fait connaître, et recevront à domicile leur petit présent, accompagné une carte de vœux de M. le Maire.

Insertion tous en PISTE !

Il existe à Sézanne, depuis plus de 20 ans, une structure très particulière. C'est l'association PISTE – Parcours d'Insertion Sociale par le Travail et pour l'Emploi - née le 26 mai 1994.

À l'origine de cette aventure, les responsables du Centre Communal d'Action Sociale de Sézanne - et plus particulièrement le regretté Didier Canart - et de l'association La Sève, avec son président Daniel Cochard. Ensemble, ils ont mis en place une démarche conjointe avec un objectif commun : réinsérer des personnes en difficulté dans la vie professionnelle, grâce à des « chantiers écoles », financés en grande partie par l'État.

Puis, au fil des ans, PISTE est devenue une véritable entreprise d'insertion par l'activité économique, elle a diversifié ses activités, et créé de nouveaux champs d'intervention. Aujourd'hui plus que jamais, elle accompagne les personnes en situation d'exclusion pour leur redonner une place dans la société et dans le monde du travail – avec, en moyenne, près de 70 % de retour à l'emploi sous une forme ou sous une autre.

Parallèlement, elle réalise des prestations de services, pour les collectivités et les bailleurs sociaux comme pour les particuliers ou les entreprises.

Enfin, elle est un organisme de formation agréé, pour l'orientation professionnelle, la remise à niveau des savoirs de base, et les formations inter-entreprises.

PISTE mène un partenariat exemplaire avec les acteurs qui interviennent sur notre territoire en matière d'emploi (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale) et dans le domaine social (Centre Intercommunal d'Action Sociale, Circonscription de la Solidarité Départementale), ainsi qu'avec les collectivités locales.

L'association emploie 15 salarié(e)s permanent(e)s, et près de 90 personnes dans ses différents ateliers et chantiers d'insertion, qui sont tous mixtes.

Nous sommes toutes et tous concernés !

Au quotidien, parfois sans même le savoir, nous participons ou nous pouvons tous participer à la démarche de PISTE. Comment ? D'une part en faisant appel à ses services, pour du petit bricolage ou du jardinage. D'autre part en achetant des légumes au marché de PISTE, deux matins par semaine (voir encadré). Enfin en triant nos textiles, et en les déposant dans l'une des colonnes de collecte – une manière intelligente, solidaire et durable de se débarrasser de ses vieux vêtements, de ses textiles usagés, et des accessoires de mode dont nous ne voulons plus, ou encore en devenant client(e) de La Boutique (voir encadré).

Une seconde vie pour vos textiles et accessoires de mode : une démarche gagnant-gagnant

Votre robe ne vous plaît plus ? votre jean est trop serré ou plein de trous ? vous avez des draps ou des serviettes de toilette élimés, un sac à main fatigué, une ceinture qui n'a plus assez de crans, des bijoux fantaisie dont vous vous êtes lassé(e) ? Pas de problème, déposez-les dans l'une des colonnes à textiles réparties dans Sézanne, et même sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes (il y en a 17 au total). Tout sera récupéré, trié, remis en état, ou utilisé pour des chiffons. Rien ne sera perdu, et vous donnerez ainsi du grain à moudre aux personnes de l'atelier d'insertion de PISTE.

Vous pouvez également pousser la porte de La Boutique (rue Notre-Dame à Sézanne – il en existe aussi une à Romilly-sur-Seine, rue de la Boule d'Or), qui est ouverte à tous et à toutes sous réserve d'une adhésion annuelle de 3 € ; c'est un vrai magasin de prêt-à-porter, avec des vêtements de seconde main parfaitement remis à neuf, et des invendus récupérés dans d'autres filières de recyclage textile. De quoi se faire plaisir pour pas très cher quand on est une « fashion victim » (ou pas…), dans une double démarche de recyclage et de soutien à l'insertion.

Le marché de PISTE, des légumes tout frais en circuit super court

Si vous aimez les légumes de saison, surtout, ne vous privez pas, le marché de PISTE vous attend. Pour une adhésion annuelle vraiment modique (3 €, qui vous permettent en outre d'accéder à La Boutique), vous pouvez acheter, deux matins par semaine, des salades croquantes, des haricots verts ou de délicieuses carottes, cultivés par les personnels de PISTE et tout juste cueillis pour vous.

L'INSERTION, COMMENT ÇA MARCHE ?

Les personnes accompagnées par PISTE sont salariées ; pendant toute la durée de leur contrat, elles bénéficient d'un accompagnement social et professionnel individualisé, d'un cursus de formation adapté, et d'une aide à la recherche d'emploi.
Elles travaillent dans différents secteurs d'activités :
• l'environnement, c'est-à-dire d'une part l'entretien des espaces verts (tonte de gazon, taille de haies,…mais aussi petite maçonnerie, petit bûcheronnage, etc) et d'autre part le maraîchage pour produire et vendre des légumes en circuit court
• la propreté (nettoyage, remise en état après travaux,…) et le « multiservices » (petits travaux de bricolage, petites réparations, peinture, débarras…)
– le recyclage des textiles, qui a permis la création non seulement d'un atelier de tri et de conditionnement, mais aussi de deux boutiques de prêt-à-porter de seconde main (dont le slogan est « une mode, deux vies » !).

Pour en savoir plus, ou contacter les responsables de PISTE : par téléphone : 03 26 42 69 61 par courriel : contact@piste51.fr ; sur le site Internet : https://piste51.business.site

Opération Sézachèques : **un bilan très positif !**

L'opération Sézachèques s'est achevée le 30 novembre dernier, et a remporté un beau succès.

C'est en tout cas ce qui ressort des chiffres, et de la satisfaction exprimée par les nombreux commerçants que les élus ont contactés ou rencontrés à l'issue de cette expérience inédite.

En effet,
- **44 commerçants** se sont inscrits sur la plate-forme Beegift.fr
- **1 114 Sézachèques** ont été achetés, pour un montant de 154 971,77 €
- la Ville et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne ont offert **64 992,28 €** de chèques-cadeaux, soit près de 100 % (à 7,72 € près) de l'enveloppe initiale (qui s'élevait à 50 000 € pour la Ville et 15 000 € pour la CCI)
- au total, cela représente **220 000 €** injectés dans le commerce de proximité sézannais.

Bien sûr, vous avez encore un peu de temps pour dépenser d'une part les Sézachèques et d'autre part les chèques-cadeaux offerts par la Ville et la CCI.

La durée d'utilisation des Sézachèques qui figure sur chaque chèque est d'un an à compter de la date d'achat si vous avez acheté un « chèque city », valable indifféremment chez n'importe lequel des commerçants participants.
Si vous avez acheté un chèque-boutique, c'est-à-dire à dépenser chez un commerçant précis, la durée d'utilisation est de six mois à compter de sa date d'achat.

Quant aux chèques-cadeaux, en raison du second confinement, et afin de ne pas pénaliser les commerces qui ont dû fermer un mois pour les uns et qui, pour d'autres (les restaurants notamment), n'ont pas encore l'autorisation de rouvrir, il a été décidé de prolonger de trois mois leur date de validité ; par exemple, si la date limite figurant sur le chèque-cadeau est le 9 février 2021, vous pourrez en réalité l'utiliser jusqu'au 9 mai 2021.

La Ville a d'ores et déjà décidé, en concertation avec les commerçants, de renouveler l'opération, sans doute dans le courant du 1er trimestre 2021. Une bonne nouvelle pour celles et ceux qui ont raté l'édition de 2020, ou qui ont bien envie de retenter l'aventure !

Un grand merci aux commerçants et commerçantes qui se sont engagés dans cette opération inédite, et un grand merci à leur clientèle, qui a soutenu le commerce de proximité sézannais, tout en faisant une bonne affaire !